Grandes consultations publiques

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

Les Grands Investissements et Services

Qu'en dites-vous ?

Cahier du participant

Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Table des matières

2 Table des matières
Notes

3 Contexte
Pourquoi une démarche participative ?

4 Pourquoi consulter sur les Grands Investissements et les Services ?

4-5 La présente démarche

6 Quatre thématiques abordées

6 -7 Sports-Loisirs
Vie communautaire et culturelle

8-9 Milieu de vie

10-11 Infrastructures municipales

12-13 Services municipaux
Expérience citoyen

14-15 Rappel budgétaire

16 Invitation

Rédaction : Pierre Tadros et Victor Poudelet
Révision : Sylvie Lapalme, Pierre Fortin et Daniel Desroches
Conception : Les productions Saint www.productionssaint.com
Photo couverture : Laurent Lucuix
Photos intérieures : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Publié par la Ville de Mont-Saint-Hilaire / Mai 2016

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Notes :

Une seule plateforme pour avoir toute l'information et suivre l'avancement des consultations citoyennes : **notremsh2035.com**

Contexte

Suivant l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement en 2012 (PMAD) par la Communauté métropolitaine de Montréal, l'ensemble du développement du territoire est désormais orienté vers :

1- des milieux de vie dynamiques;

2- la préservation des terres agricoles et la mise en valeur des milieux naturels;

3- la mise en place de réseaux de transport actif et de transport en commun plus efficaces.

À Mont-Saint-Hilaire, considérant qu'il ne reste que trois grands secteurs destinés au développement résidentiel, il a été décidé de prendre une pause et de privilégier une approche de participation citoyenne.

En 2015, le moment était particulièrement propice puisque l'ensemble du Plan d'urbanisme devait être revu et de nouvelles priorités devaient être déterminées ou confirmées pour les grands investissements et les services de la Ville.

Pourquoi une démarche participative ?

Devant l'importance des décisions qui auront un impact sur les 5, 10 et même 20 prochaines années, le Conseil municipal (le Conseil) a choisi la voie de la participation citoyenne. Cette démarche permet à chacun et chacune de s'exprimer sur les grands enjeux, de bonifier les projets et d'offrir au Conseil les grandes orientations qui pourront guider ses choix dans les meilleurs intérêts de la communauté.

Au terme du processus, d'ici décembre 2016, la Ville aura complété la révision de son plan d'urbanisme durable, la planification plus spécifique du nouveau secteur de la Gare (ancien camping), celle de la zone H-105 (derrière les Résidences Soleil) et du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, ainsi que la priorisation de ses grands investissements en termes d'infrastructures et de services.

La démarche participative vise donc à :

- S'inspirer des idées émanant des consultations et construire une vision commune de ce que sera la Ville de Mont-Saint-Hilaire en 2035;
- Connaître les opinions, les préoccupations et les aspirations des citoyens sur les investissements et les services de la Ville;
- Offrir des orientations au Conseil municipal dans son travail de priorisation des projets dans un contexte de ressources limitées.

Pourquoi consulter sur les Grands Investissements et les Services (GIS) ?

Les consultations de la dernière année ont permis de définir la vision d'aménagement à l'horizon 2035 et les six grandes orientations qui serviront de guides à la Ville.

Au cours des 50 dernières années, des choix importants ont été faits. Aujourd'hui, plusieurs infrastructures et services sont enviables; alors que d'autres demandent des investissements importants. Ils sont nécessaires pour maintenir une qualité de vie propre à Mont-Saint-Hilaire. Certains investissements, déjà prévus à court terme, couvrent des services et des besoins (prévus au Plan triennal d'immobilisation), tels que la caserne incendie et la réfection de certaines rues (chemin de la Montagne). D'autres sont également prévus pour les années à venir alors que de nouvelles demandes ou besoins ont émergé, notamment à la suite des résultats des consultations de la dernière année (« Transit-oriented development » ou *TOD* et Plan d'urbanisme).

Équité intergénérationnelle

Des orientations

Afin d'assurer une saine situation financière, il est important de maintenir un niveau de dette adéquat afin de profiter des leviers financiers et d'assurer une équité intergénérationnelle. Par exemple, ne pas investir suffisamment aujourd'hui dans l'entretien des infrastructures implique que ce sera nos enfants qui devront en payer le prix.

Devant les défis que représentent ces investissements en termes de ressources, il est important de pouvoir en discuter ensemble. Ces échanges permettront d'offrir des balises importantes au Conseil pour prioriser les projets et les nouveaux services.

Notes :

_____

_____

_____

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

Des milieux de vie de qualité, dans un environnement sain et durable, où la nature et le patrimoine sont mis en valeur.

1. Garder à cœur la montagne et la rivière en protégeant et valorisant les milieux naturels;
2. Protéger le territoire agricole en valorisant la production locale;
3. Protéger et valoriser à travers le temps le patrimoine bâti et le paysage hilairemontais;
4. Développer un centre-ville fort, dynamique et animé propre à Mont-Saint-Hilaire;
5. Créer un réseau complet et efficace pour tous les types de transport;
6. Créer des milieux de vie de qualité, complets et durables en consolidant le périmètre urbain.

La présente démarche

La démarche de consultation sur les grands investissements et les services (GIS) se fera en deux rencontres, entre lesquelles les citoyens pourront transmettre leurs commentaires par l'intermédiaire du site Internet www.notremsh2035.com.

Première rencontre de consultation : 14 mai, de 9 h à 16 h 30

L'objectif est d'échanger

- sur les différents **projets** d'investissement;
- sur l'offre des **services** municipaux.

À cette occasion, nous **présenterons** :

- les sujets de discussion **plus** en **détail**;
- un volet d'information sur l'état des **finances** municipales (explications).

Suivi lors de la deuxième rencontre de consultation : 15 juin, à 19 h

À partir des échanges du 14 mai :

- présentation des **scénarios** privilégiés.

Puis, toujours en **ateliers** :

- **valider** les **priorités** de la Ville pour les prochaines années, en tenant compte de leurs **impacts** sur les ressources collectives (humaines, matérielles, financières).

Inscrivez-vous avant le 11 mai
sur le site Internet et participez aux prochaines activités de consultation publique sur les Grands Investissements et les Services aux citoyens :

Atelier
Infrastructure et services : échanges

14 mai 2016, de 9 h à 16 h 30

La Maison amérindienne,
510, montée des Trente

Dîner et service de garde gratuits

Atelier
Présentation des scénarios : priorisations

15 juin 2016, à 19 h

Pavillon Jordi-Bonet
99, rue du Centre-Civique

Service de garde gratuit

Bref rappel des étapes précédentes

Plus de **650 participants** aux ateliers de consultations depuis juin 2015.

Aire *TOD* – secteur de la Gare
Juin à novembre 2015

Le premier pôle de l'aire *TOD* (« Transit-oriented development ») était le Village de la gare. Dans le secteur de l'ancien camping et de l'actuel garage municipal, un deuxième pôle se développera. Ce nouveau quartier a fait l'objet d'une planification avec les citoyens. Respectant les valeurs de Mont-Saint-Hilaire, suivant les orientations du PMAD et s'inspirant des meilleures pratiques, les plans de ce nouveau quartier à venir sont prometteurs.

L'aire *TOD* se déploie jusqu'à la zone H-105, soit derrière les Résidences Soleil. Ce secteur a également fait l'objet d'échanges particuliers. De même, le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier a été inclus dans l'ensemble de la démarche. Au final, le projet a évolué, s'est bonifié et a rassemblé l'ensemble des participants.

Plan d'urbanisme durable
Septembre 2015 à septembre 2016

Mont-Saint-Hilaire a tenu à inclure le concept « durable » à son plan d'urbanisme. Cela reflète bien une part importante de son identité.

Ce plan permettra de définir le développement de la Ville pour les années à venir. Il inclura les spécificités du *TOD*, prévoira la répartition des nouvelles résidences sur le territoire, encadrera les réseaux de transport, déterminera les limites des zones commerciales et agricoles, protégera l'environnement et le patrimoine.

Bref, dans un contexte de profonds changements dans la manière de planifier le développement, nous aurons défini une vision collective du territoire et déterminé des orientations qui permettront de préserver, voire de bonifier, la qualité de vie exceptionnelle de Mont-Saint-Hilaire.

Quatre thématiques abordées

Les besoins et les enjeux du milieu qui concernent les investissements et les services ont été regroupés en quatre thématiques.

Vous trouverez dans les pages suivantes les **éléments** qui, pour chaque thématique, ont permis d'encadrer les sujets de consultation. Ils sont **principalement le résultat** de la dernière **année de consultations**, et ont été **bonifiés** lors de plusieurs **rencontres** avec différents acteurs de la communauté hilairemontaise.

Afin de vous **inviter à réfléchir**, nous vous proposons déjà **les questions** qui seront soumises lors de la consultation et qui feront l'objet des échanges. Le **14 mai** (puis, sur le site notremsh2035.com), les sujets seront présentés avec plus d'informations.

Certains sujets demanderont une **orientation plus générale**. Pour eux, vous aurez l'occasion de vous exprimer **en votant** sur des questions bien précises (réponses par oui ou par non). Le vote en ligne pourra débuter après la première consultation, soit **à compter** du lundi **16 mai.** Les résultats finaux seront dévoilés le 15 juin.

Puis, le **15 juin**, les **scénarios privilégiés** à partir des échanges du 14 mai seront soumis à la discussion avec l'ensemble des **implications sur les ressources** de la Ville (financières, humaines, matérielles) et l'impact sur le compte de taxes.

À vous la parole !

Sports-Loisirs
Vie communautaire et culturelle

Milieux de vie

Infrastructures municipales

Services municipaux
Expérience citoyen

Sports-Loisirs Vie communautaire et culturelle

L'offre de services

Mont-Saint-Hilaire bénéficie d'infrastructures et d'une grande **diversité d'organismes** culturels, sportifs, communautaires et de loisirs sur son territoire. Cette richesse fait partie de **l'identité de Mont-Saint-Hilaire**, notamment grâce aux **musées** et aux maisons d'artistes. Ces **infrastructures** sont soit détenues par la Ville ou font l'objet d'ententes de services. La bibliothèque, le Centre aquatique, le pavillon communautaire Jordi-Bonet ou encore les terrains de tennis sont **très appréciés**. Les **activités offertes** par la Ville et ses partenaires le sont **également**.

Vous serez invités à échanger sur la question suivante :

Quelle est la contribution des musées à la communauté de Mont-Saint-Hilaire ?

Selon vous...

Serait-il souhaitable d'ajouter un grand événement culturel organisé par, ou en collaboration avec la Ville, de l'envergure du Land art ou de la fête nationale ?

OUI ☐
NON ☐

Informations et votes en ligne dès le 16 mai

Nous vous invitons à exprimer votre opinion en ligne à compter du 16 mai.

Sports-Loisirs Vie communautaire et culturelle

Infrastructures et bâtiments

Le défi demeure de conserver une **offre** de **services** bien **adaptée** à la population. La **population** de Mont-Saint-Hilaire croît et **change**. Cette évolution **influence les besoins** de ses citoyens, sur le temps qu'ils allouent à leurs loisirs et sur le **type d'activités** qu'ils recherchent. Face à ces changements, la Ville et les organismes doivent s'adapter dans un contexte de rareté **de locaux adéquats**.

Vous serez invités à échanger sur les questions suivantes :

Quelle devrait être la vocation de l'école Sacré-Cœur ? Est-ce qu'elle pourrait jouer le rôle de « Centre communautaire et culturel » ?

Êtes-vous favorable à une application plus importante du principe d'utilisateur-payeur, notamment pour :

- La bibliothèque ?
- Les camps de jour ?
- Le Centre aquatique ?

Enfin, l'annonce récente de la **mise en vente de l'aréna** suppose la possibilité pour la **Ville** de devenir **propriétaire** ou de demeurer **locataire**. Il faut savoir que le terrain appartient à la Ville. Aussi, peu importe qui sera le nouveau propriétaire, il aura **l'obligation** de conserver **deux glaces** et d'offrir un bloc **d'heures réservées à la Ville**.

Selon vous...

Devrait-il y avoir plus d'infrastructures récréatives intérieures à Mont-Saint-Hilaire ? OUI ☐ NON ☐

Si cela était possible, est-ce que la Ville devrait se doter d'une piscine extérieure ? OUI ☐ NON ☐

Informations et votes en ligne dès le 16 mai

Selon vous...

À la suite de l'annonce de la mise en vente de l'aréna par ses propriétaires, la Ville devrait-elle l'acquérir ? OUI ☐ NON ☐

Informations et votes en ligne dès le 16 mai

Notes :

Milieu de vie

Cadre de vie

C'est reconnu à travers le Québec, **l'environnement** dans lequel nous vivons est **exceptionnel**. Cela est en grande partie dû à la **montagne**. C'est également le résultat de **choix importants** qui ont été faits par la **Ville** :

- **Revitalisation** de plusieurs **secteurs** avec le Centre de la nature;
- **Acquisition de terrains** pour les préserver à perpétuité dans une **réserve naturelle** qui ceinture la montagne, et même plus (avec, par exemple, le parc de l'érablière);
- **Investissements de** 11,5 millions $ en 10 ans dans les **parcs et espaces verts**.

Ville de nature, Mont-Saint-Hilaire a toujours **mis en valeur et rendu accessible** cette grande richesse.

Cependant, un autre élément majeur de notre environnement se révèle **moins accessible** : la **rivière Richelieu**. Majestueuse, elle a beaucoup à offrir. Mis à part au quai municipal, **l'accès** y est très **limité** pour les citoyens.

Vous serez invités à échanger sur la question suivante :

La Ville devrait-elle implanter une promenade publique le long de la rivière ? Si oui, selon quels critères ?

Accès au logement et à la propriété

Ce contexte est **très attirant**. Il est cependant **difficile** pour les **jeunes familles** de venir s'établir en raison de la **rareté des maisons à prix abordables**, notamment pour un premier achat.

De même, la présence de **condos de luxe** destinés aux mieux nantis récemment **retraités** est **insuffisante**.

Aussi, la **mixité sociale** demeure importante. L'offre de **loyers abordables** pour les ménages de tous les types, âges et revenus est limitée et doit faire partie d'un **parc immobilier complet**.

De **nouveaux développements** sont donc prévus en fonction de cette situation. Ils vont permettre d'attirer de **nouveaux ménages**. Les consultations sur le *TOD* et le PUD ont été tenues dans la dernière année.

Besoin d'une école primaire

Le **réseau scolaire** du territoire **n'a pas la capacité d'accueillir** les jeunes, principalement dans le **secteur de la gare**. Certains enfants font jusqu'à 40 minutes en transport scolaire. Cela affecte la qualité de vie.

Les **règles gouvernementales** demandent que la Ville fournisse un **terrain** pour qu'elle puisse bénéficier de l'installation d'une **nouvelle école**. **Un seul terrain** pouvant accueillir **une école** dans le **secteur** est disponible : la **Ville** possède une option **d'achat** sur ce dernier terrain.

Selon vous...

La Ville doit-elle acheter le terrain dans le secteur de la gare en prévision de l'implantation d'une nouvelle école primaire ?

OUI ☐
NON ☐

Informations et votes en ligne dès le 16 mai

Nous vous invitons à exprimer votre opinion en ligne à compter du 16 mai.

Milieu de vie

Transports actifs et transport en commun

Dans la nouvelle **dynamique** qui **valorise** particulièrement les **transports actifs**, la **discontinuité des réseaux** piétonnier et cyclable devient plus **problématique**, surtout avec les développements domiciliaires à venir. Les travaux sur le chemin de la Montagne, avec l'ajout d'un accotement asphalté, faciliteront le transport actif dans cette zone. Cependant, il faut **rendre** les **déplacements faciles** et **sécuritaires entre les quartiers** et les secteurs de la Ville. Cela nécessite de compléter et de sécuriser les réseaux de transport actif, d'aménager en conséquence le **boulevard Laurier** et de réfléchir aux besoins en **transport en commun**.

Vous serez invités à échanger sur les questions suivantes

Quelles infrastructures (passerelles, pistes multifonctionnelles, etc.) en soutien aux transports actifs (vélo, marche, etc.) devraient être développées et dans quels délais ?

Sécurité

La caserne incendie représentait un besoin important. La Ville a donc travaillé pour offrir une **nouvelle caserne** à la population et de nouveaux services : les **travaux débuteront cet été**. Enfin, même avec un taux de **criminalité** assez **bas**, la **présence policière** est **parfois jugée insuffisante**, notamment l'été.

Selon vous...

Le service de transport en commun local devrait-il être bonifié :

- Pour se rendre sur l'axe principal de la Route 116, avec un arrêt aux abords du centre-ville et un autre à la gare ? OUI ☐ NON ☐
- Pour se rendre dans les différents quartiers de la Ville ? OUI ☐ NON ☐

Êtes-vous favorable à une révision du mode de tarification du transport en commun local :

- Principe d'utilisateur-payeur (statu quo) ? OUI ☐ NON ☐
- Gratuité ? OUI ☐ NON ☐

Informations et votes en ligne dès le 16 mai

Selon vous...

La Ville devrait-elle améliorer la sécurité publique avec des entreprises de sécurité privée ? OUI ☐ NON ☐

Informations et votes en ligne dès le 16 mai

Notes :

_____

_____

_____

Infrastructures municipales

Réseaux d'aqueduc et d'égout

En raison de la croissance démographique des 20 dernières années, les réseaux **d'aqueduc et d'égout** de Mont-Saint-Hilaire sont **fortement sollicités**. Actuellement, la Ville investit en conséquence et elle peut considérer ces **infrastructures dans un état adéquat**. Le niveau d'investissement demeure un **choix à faire**.

Vous serez invités à échanger sur la question suivante :

La Ville devrait-elle diminuer, maintenir ou augmenter le niveau d'investissement pour l'entretien de ses réseaux d'aqueduc et d'égout ?

Voirie

De nombreuses **rues** de la Ville sont en **fin de vie** et auraient déjà besoin de réfections. Déjà, le chemin de la Montagne, place Bruyère, le boulevard Honorius-Charbonneau sont notamment parmi les rues qui profiteront d'une réfection cette année. Il faut également remarquer que ces **travaux** se font de plus en plus dans une **optique de développement durable**, par exemple, avec l'utilisation de la biorétention pour les eaux de ruissellement afin de limiter les impacts négatifs sur les cours d'eau. Cependant, **beaucoup de travaux de voirie sont à faire**.

Le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier

Au cours des consultations sur le *TOD* et sur le PUD, les **citoyens** ont eu l'occasion de se **pencher sur son avenir**. À terme, des **options** de **requalification** ont pu être développées à partir des échanges de la dernière année. Les priorités seront mises sur l'importance de **reverdir** le **boulevard Laurier** et d'y inclure des **structures** efficaces pour les **transports actifs** (vélo, marche, etc.). Ces options vous seront présentées le 14 mai; puis, c'est le **15 juin** que vous serez invités à discuter sur la **priorisation** de ce projet.

Vous serez invités à échanger sur les questions suivantes :

La Ville devrait-elle diminuer, maintenir ou augmenter le niveau d'investissement pour l'entretien de la voirie ?

La Ville devrait-elle prioriser la réfection et l'amélioration des grands axes ou des rues de quartier ?

Nous vous invitons à exprimer votre opinion en ligne à compter du 16 mai.

Infrastructures municipales

Utilisation de l'eau potable

La demande des **Hilairemontais en eau potable** est parmi les **plus élevées** de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée-du-Richelieu (RIEVR). Chaque municipalité de la Régie a un débit réservé en eau auquel elle a accès. Des **pénalités** sont appliquées si une municipalité **dépasse son débit réservé**. En mai 2015, nous avons collectivement atteint un niveau record qui a porté notre utilisation à près de 97 % de notre débit réservé. En plus des enjeux financiers, il y a également des **enjeux environnementaux** à considérer.

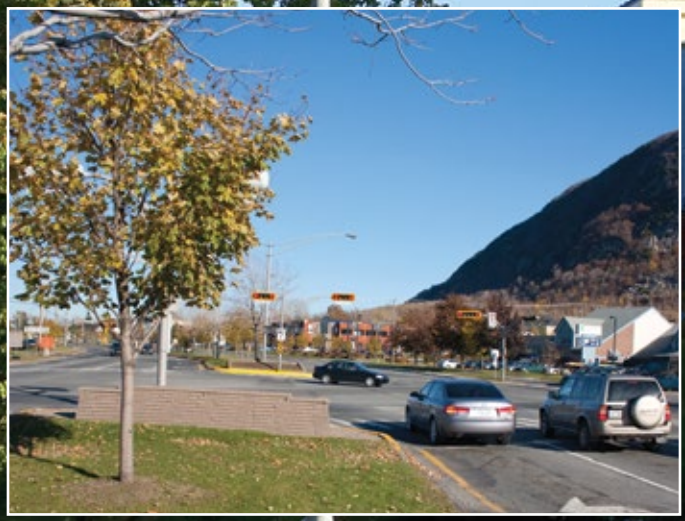

Selon vous...

Parmi les options ci-dessous, lesquelles sont à privilégier relativement à la consommation d'eau potable sur le territoire :

- La Ville devrait mettre en place un mécanisme de tarification de la consommation d'eau potable (compteurs d'eau). OUI ☐ NON ☐
- La Ville devrait instaurer un mode plus coercitif (amendes) envers les résidents qui ne respectent pas la réglementation. OUI ☐ NON ☐
- La Ville devrait investir plus dans la sensibilisation pour une consommation plus responsable de l'eau potable. OUI ☐ NON ☐
- La Ville devrait assumer le coût des dépassements de débits d'eau réservés. OUI ☐ NON ☐

Informations et votes en ligne dès le 16 mai

Notes :

_____

_____

_____

_____

Services municipaux et Expérience citoyen

Satisfaction

Le **taux de satisfaction général** des citoyens vis-à-vis des services offerts par la Ville de Mont-Saint-Hilaire est de **96 %, soit 10 % au-dessus de la moyenne nationale**, ce qui est remarquable (sondage CROP, novembre 2015). Le défi est de maintenir ce niveau de satisfaction. Pour cela, des outils sont toutefois nécessaires.

Les services en ligne

La **population utilise** de plus en plus **Internet** pour profiter de plusieurs **services**, que ce soit en matière de commerce de détail, de restauration ou encore de mobilité. Cette tendance est également vraie pour les services municipaux.

Mont-Saint-Hilaire doit donc **s'adapter** afin de permettre à ses citoyens de bénéficier d'une grande qualité de services en ligne. Dès cet été, de **nouveaux** types de **permis** seront offerts en ligne et un **nouveau site Internet** sera lancé d'ici l'automne. Il y a une volonté de voir l'offre de **services en ligne toujours plus performante et adaptée**.

Vous serez invités à échanger sur la question suivante :

Quels sont les services aux citoyens que la Ville devrait rendre accessibles en ligne et comment ?

Notes :

_____

_____

_____

Nous vous invitons à exprimer votre opinion en ligne à compter du 16 mai.

Services municipaux et Expérience citoyen

L'hôtel de ville et la place publique

Un hôtel de ville est un **lieu important** pour une municipalité. Il est au cœur de **l'activité démocratique**, un **grand centre de services** pour les citoyens, le poste de **l'administration** de services municipaux et **l'image de la Ville** auprès des visiteurs. Il doit respecter les normes **d'accessibilité pour tous** et offrir un **accès facile à l'ensemble des services**.

Notre hôtel de ville **a 50 ans** et il n'est **pas conforme aux normes**. De plus, il est difficile pour un visiteur d'y retrouver les différents services. Le bâtiment a également besoin de **rénovation** pour être **préservé**.

Permettre un accès à tous les citoyens, offrir une expérience de services plus aisée et satisfaisante, tout en préservant l'actif pour la communauté, voilà le défi.

Par ailleurs, malgré son utilisation lors de certains événements, l'esplanade de l'hôtel de ville ne représente pas un réel **lieu de rassemblement**. Un tel lieu **manque actuellement** à la population hilairemontaise : cela a fait l'objet de **demandes répétées** lors des consultations de la dernière année.

Le 14 mai, les grandes lignes d'un projet visant à offrir les services auxquels les citoyens ont droit à l'hôtel de ville tout en intégrant une place publique seront présentées.

Vous serez invités à échanger sur la question suivante :

Que pensez-vous des grandes lignes du projet ?

Selon vous...

Le concept d'un guichet unique auquel le citoyen, commerçant ou entrepreneur pourrait se référer est-il souhaitable ?

OUI ☐
NON ☐

Informations et votes en ligne dès le 16 mai

Rappel budgétaire

Contexte financier à Mont-Saint-Hilaire

Depuis deux ans, il a été décidé de faire une pause dans les grands développements domiciliaires. Au cours de cette période, le contexte financier a continué à se complexifier, notamment par :

- **la signature d'un nouveau Pacte fiscal;**
- **des contraintes opérationnelles et de gestion;**
- **l'impact du service de la dette.**

La Ville fait désormais face à des besoins importants en infrastructures, bâtiments et services. D'autre part, le niveau d'investissement pour l'entretien des réseaux de voirie, d'aqueduc, d'égout et des espaces verts demeure un choix à faire.

Budget 2016

Une municipalité a l'obligation d'équilibrer son budget annuel, ce qui signifie que ses revenus doivent être équivalents à ses dépenses.

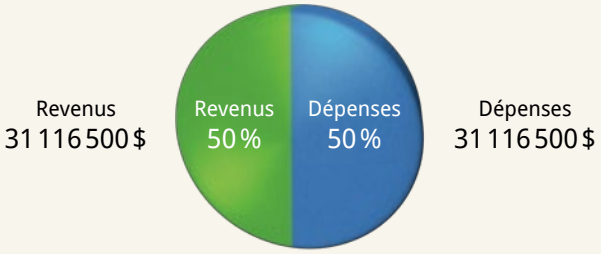

Dépenses 2016

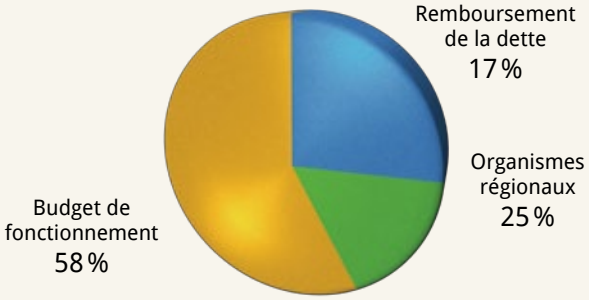

La majorité des dépenses de la Ville sont destinées au budget de fonctionnement (58 %) mais le quart des dépenses totales est distribué aux organismes régionaux auxquels Mont-Saint-Hilaire est affiliée (CMM, MRC, etc.) afin que la Ville puisse bénéficier de certains services partagés (police, eau, etc.). Enfin, chaque année, la Ville rembourse une partie de sa dette (17 % de ses dépenses).

Revenus 2016

Les revenus d'une municipalité proviennent en très grande partie des taxes qu'elle perçoit. À Mont-Saint-Hilaire, les taxes représentent plus de 84 % des revenus. Les autres revenus proviennent des services rendus (tels que les camps de jour ou le partage de la bibliothèque avec Otterburn Park par exemple), aux droits de mutation perçus (ou « taxe de Bienvenue »), des subventions pour divers projets ou d'autres revenus tels que l'émission de permis.

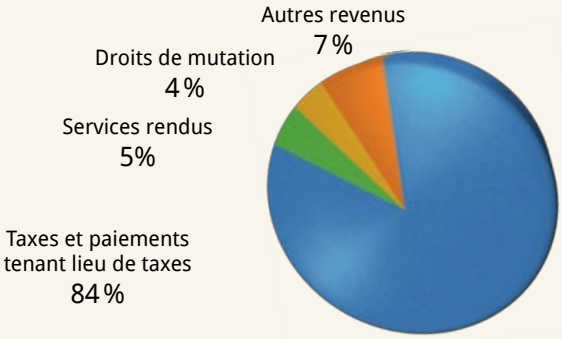

Résidentiel

Taxe foncière (variable)	Tarification par unité (fixe)
69,56 ¢ par tranche de 100 $ d'évaluation, dont : • Portion municipale : 51,08 ¢ • Portion régionale : 18,48 ¢	625 $ par unité résidentielle, dont : • Eau potable : 270 $ • Assainissement des eaux usées : 171 $ • Gestion des matières résiduelles : 184 $ • Piscine intérieure ou extérieure : 45 $

Utilisation de la taxe foncière

La taxe foncière perçue par la Ville étant la principale source de revenus, l'utilisation de ces revenus doit être judicieusement répartie entre les différents services et postes de dépenses. En 2016, l'utilisation de la taxe foncière (portion municipale) était la suivante.

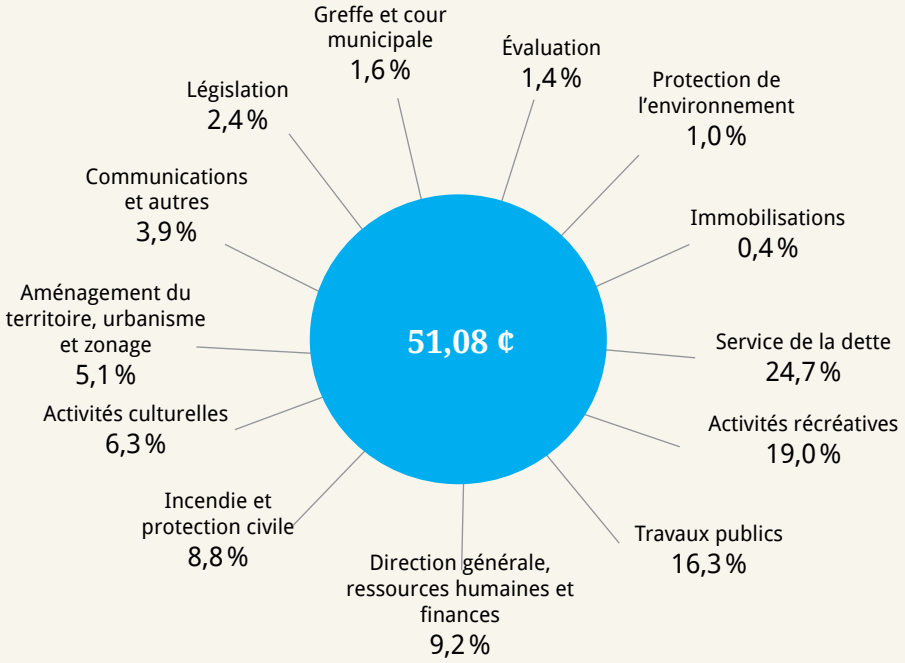

Dette

La dette d'une ville se crée à partir de ses investissements. Autrement dit, il s'agit de différentes « hypothèques » sur les projets.

Dette à l'ensemble (en millions de dollars)

Réel 2014	Estimé 2015	Estimé 2016
39,66	39,68	46,75

Tableau du PTI 2016-2018 (en millions de dollars)

Catégories	Investissements prévus en...		
	2016	2017	2018
Développement du territoire	2,0	0,9	2,5
Terrains (pour fins d'acquisition)	2,0	–	–
Réfection d'infrastructures aqueduc, égout, voirie	9,3	4,2	4,1
Bâtiments	4,9	9,1	2,9
Parcs et espaces verts	0,9	0,7	1,4
Équipements et matériel roulant	1,0	1,4	0,8
Total	**20,1**	**16,3**	**11,7**

La Ville a prévu la réalisation de plusieurs travaux au cours des prochains mois sur son territoire, dont la construction de la caserne incendie. La Ville poursuit également son programme d'investissements récurrents, notamment dans son réseau d'aqueduc, d'égout et de voirie, et dans les divers parcs de la Ville. Ces projets sont planifiés dans le plan triennal d'immobilisation (PTI). Pour financer ses projets, la Ville maximise l'utilisation des différents programmes de subvention. Chaque année ce plan est mis à jour. C'est pourquoi la réflexion effectuée lors de ces consultations va nourrir le prochain exercice.

Démarche participation citoyenne

Grandes consultations publiques

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

Venez discuter de votre vision du développement de Mont-Saint-Hilaire !

Grâce aux ateliers de consultation citoyenne, vous avez la chance de pouvoir vous exprimer et influencer les décisions de la Ville en matière d'investissement d'ici 2035. Les choix d'investissements qui seront faits vont sûrement avoir un impact financier sur les citoyens de Mont-Saint-Hilaire et les entreprises établies sur le territoire. Il est important de faire les choix judicieux pour limiter les impacts négatifs et renforcer les effets positifs à long terme.

Vous avez été nombreux à participer aux consultations sur l'aire *TOD* et le Plan d'urbanisme. La Ville a besoin de vous pour cette dernière étape.

Le 14 mai, il y aura des votes sur les questions fermées. Seuls les 100 premiers inscrits pourront profiter d'une manette de vote.

Participez, votre opinion compte !

INSCRIPTIONS SUR notremsh2035.com

Inscrivez-vous en ligne pour participer aux consultations publiques :

Atelier
Infrastructure et services : échanges

14 mai 2016, de 9 h à 16 h 30

La Maison amérindienne,
510, montée des Trente

Dîner et service de garde gratuits

Pour le 14 mai, la date limite pour l'inscription est le 11 mai, incluant le service de garde.

Atelier
Présentation des scénarios : priorisations

15 juin 2016, à 19 h

Pavillon Jordi-Bonet
99, rue du Centre-Civique

Service de garde gratuit

Pour le 15 juin, la date limite pour l'inscription est le 12 juin.

Lors de votre inscription en ligne, veuillez indiquer si vous utiliserez le service de garde offert.

Pour avoir plus d'informations, donner votre opinion ou participer au forum, rendez-vous sur le site Internet notremsh2035.com